**Contrat à durée déterminée nommant Monsieur/ Madame …….. (nom, prénom), sur un emploi saisonnier**

**Entre les soussignés,**

 ….. *(nom de la collectivité ou de l’établissement)*, ….. *(adresse),*

Représenté(e) par son Maire/Président Monsieur/Madame …. *(nom, prénom),* ci-après désigné collectivité employeur, d’une part

**D’une part,**

**Et :** Monsieur/Madame ….. *(nom, prénom),* …. *(adresse),* ci-après désigné le cocontractant, d’autre part,

**D’autre part,**

**Vu** l’Ordonnance n°2005-10 du 4 janvier 2005 portant statut général des fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;

**Vu** le décret n° 2011-1551 du 15 novembre 2011 portant diverses dispositions relatives à la fonction publique des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;

**Vu** le décret n° 2011-1552 du 15 novembre 2011 portant dispositions applicables aux agents non titulaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;

**Vu** l’arrêté n°1119 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier du cadre d’emplois « Exécution » ;

**Vu** la délibération en date du ….. *(date)* permettant le recrutement d’agents non titulaires saisonniers,

**Vu** la candidature présentée par Monsieur/Madame …. *(nom, prénom),*

*(préciser éventuellement le dernier et les principaux diplômes détenus par l’agent recruté, en rapport avec l’emploi sollicité)*

**Considérant qu**’il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin occasionnel *ou* lié à un accroissement saisonnier d’activité à savoir … *(définir précisément le motif de recrutement de l’agent contractuel)* ;

**Il a été convenu d’un commun accord ce qui suit :**

**Article 1er : Objet du contrat**

**Monsieur/Madame ……….** né(e) … *(nom de jeune fille)*, le ….. *(date de naissance)* à ….. *(lieu)* est recruté(e) en qualité **d’agent non titulaire saisonnier** ou **occasionnel**relevant du **cadre d’emplois ….** *(à compléter selon le cas)* sur le **grade de ……** **à compter du …** *(date)* **pour une durée de …..** *(maximum 6 mois sur une même période de 12 mois pour un saisonnier)* **soit jusqu’au ….** *(date),* à **temps complet/non complet à raison de …. heures hebdomadaires**.

AJOUTER *éventuellement en cas de temps non complet*

Sur nécessités de service, Monsieur/Madame …. *(nom, prénom)* sera autorisé(e) à effectuer des heures complémentaires.

POURSUIVRE *ensuite*

Il/Elle assurera les fonctions suivantes :

*(détailler les fonctions)*

Les conditions particulières de l’exercice des fonctions sont les suivantes :

* les horaires de travail …
* les obligations de déplacement …
* la localisation géographique de l’emploi …

AJOUTER *éventuellement*

Monsieur/Madame …. *(nom, prénom)* est soumis(e) à une période d’essai de ….. *(maximum 3 mois mais adapter à la durée du contrat)*.

**Article 2 : Droits et obligations**

Monsieur/Madame ………. *(nom, prénom)* est soumis(e) pendant la durée du contrat aux dispositions de l’ordonnance n°2005-10 du 4 janvier 2005 susvisée. Est rappelé notamment, à l’article 21 de ladite ordonnance, la règle d’interdiction de cumul d’emploi avec une activité privée lucrative, sauf dérogations prévues par décret et lorsque l’emploi n’excède pas 17h30 par semaine.

En cas de manquement à ses obligations, Monsieur/Madame … *(nom, prénom)* sera passible d’une sanction disciplinaire dans les conditions prévues à l’article 24 de l’ordonnance de 4 janvier 2005.

**Article 3 : Rémunération**

Pendant l’exécution du contrat, Monsieur/Madame ….. *(nom, prénom)* sera rémunéré(e) par référence à l’indice brut …… et les primes et indemnités suivantes *(le cas échéant)….* .Attention, précisez le prorata si le cas échéant.

**Article 4 : Couverture sociale**

L’intéressé(e) sera affilié(e) au régime général de la caisse de prévoyance sociale.

**Article 5 : Congés annuels**

La durée des congés annuels est fixée à cinq fois les obligations hebdomadaires de services. Toute demande de congé devra être soumise à l'accord préalable du Maire *(ou du Président).*

A la fin d'un contrat à durée déterminée ou en cas de licenciement n'intervenant pas à titre de sanction disciplinaire, le cocontractant qui, du fait de l'autorité territoriale, en raison notamment de la définition du calendrier des congés annuels, n'a pu bénéficier de tout ou partie de ses congés annuels a droit à une indemnité compensatrice.

**Article 6 : Renouvellement du contrat**

Le présent contrat est susceptible de renouvellement par reconduction expresse.

Le Maire/Président notifie son intention de renouveler ou de ne pas renouveler l’engagement au plus tard, le 8ème jour précédant le terme de l’engagement fixé à l’article 1er.

Monsieur/Madame …. *(nom, prénom)* disposera alors de 8 jours pour faire connaître son acceptation. En cas de non réponse dans ce délai, il/elle sera considéré(e) renoncer à cet emploi.

**Article 7 : Résiliation du contrat**

1. **Licenciement**

Monsieur/Madame ….. *(nom, prénom)* ne peut être licencié(e) avant le terme de son engagement qu’après un préavis de huit (8) jours.

Aucun préavis n’est dû en cas de licenciement pour motif disciplinaire, inaptitude physique, ainsi qu’en cours et à l’expiration de la période d’essai. Le licenciement est notifié après un entretien, par courrier recommandé avec accusé de réception.

1. **Démission**

Monsieur/Madame …… *(nom, prénom)* doit exprimer clairement sa démission par courrier recommandé avec accusé de réception, en respectant un préavis de huit (8) jours minimum.

**Article 8 : Contentieux**

Les litiges nés de l’exécution du présent contrat relèvent du Tribunal administratif de Papeete.

**Article 9 : Information - Publicité**

Ce présent contrat est établi en double exemplaire et sera transmis à l’agent comptable.

Pour information, un exemplaire du décret n°2011-1552 du 15 novembre 2011 est remis à Monsieur/Madame …. *(nom, prénom).*

Le présent contrat peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Papeete dans un délai de deux (2) mois à compter de sa notification.

Fait à ………., le ……….

Le Maire/Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l’acte

Notifié le ……….

Signature de l’agent